



Chronologie :

Le conflit syndical avec DPD en Suisse

Mai 2020 : premiers contacts

Après de sérieux problèmes avec des sous-traitants, Unia tente à plusieurs reprises de contacter le CEO de DPD Suisse, Tilmann Schultze, par téléphone et par écrit, pour obtenir un entretien. Il finit par se fendre de trois lignes, nous informant qu'il n'est pas disposé à discuter.

Juin 2020 : Unia insiste

Dans une lettre, Unia s'adresse au CEO de DPD, M. Schultze, renvoyant aux obligations qui découlent de l'accord international sur les droits syndicaux et proposant une date pour un entretien. M. Schultze ne répond pas.

Le 9 février 2021 : remise des revendications des employé-e-s à DPD

Unia écrit à DPD au nom de plus de 100 membres organisés en divers collectifs dans les dépôts et au sein du comité national respect@dpd. Le syndicat fait état de conditions de travail déplorables et exige que DPD négocie sur la base de treize demandes formulées par les employé-e-s. L'objectif est de trouver un moyen de remédier à leurs griefs.

Le 23 février 2021 : publication du rapport « Le système DPD »

DPD exclut toute négociation sur la base des revendications du personnel. Celui-ci décide de rendre publiques leurs revendications après que plus de 300 chauffeurs et chauffeuses, travailleurs et travailleuses de la logistique ont soutenu les treize revendications. Toutefois, par crainte de perdre leur emploi, ils gardent l'anonymat. Unia publie un rapport détaillé sur le « système DPD », qui se base sur environ 200 entretiens menés avec des employé-e-s du système DPD.

Le 1^{er} mars 2021 : protestations auprès de la société mère à Paris

Unia, avec les syndicats français, manifeste à Paris devant le siège de GeoPost, la société mère de DPD, et exige l'ouverture de négociations avec les employés en Suisse.

Du 3 au 12 mars 2021 : entretiens informels avec GeoPost

Alors que la direction suisse refuse toujours d'entamer des négociations, deux séries de discussions informelles ont lieu avec la direction de GeoPost. Il est convenu que les discussions commenceront en Suisse.

Le 11 mars 2021 : intervention parlementaire

Par leur intervention, le conseiller national Pierre-Yves Maillard et dix autres parlementaires demandent au Conseil fédéral des informations sur les conditions de travail misérables chez DPD. Dans sa réponse du 25 mai, le Conseil fédéral reste vague, mais envisage « d'examiner si des mesures sont indiquées en ce qui concerne les relations de travail sur le marché postal ».

Le 13 mars 2021 : premier contact bref avec le CEO Schultze

Le CEO de DPD, Tilmann Schultze, contacte Unia avec un numéro masqué, affirme ne disposer que de quinze minutes et confirme que les allers-retours par écrit vont prendre fin et que des négociations directes seront engagées en Suisse. Il laisse entrevoir des négociations pour la semaine suivante. Unia confirme sa volonté et propose des dates pour une première rencontre au cours de la semaine suivante.

Le 25 mars 2021 : DPD refuse tout entretien

Comme le CEO Schultze ne répond pas aux demandes malgré sa promesse d'entamer des négociations, Unia envoie une nouvelle lettre avec des propositions de dates pour des rencontres avant Pâques. Sur demande de DPD, Unia prouve sa représentativité en faisant confirmer les affiliations par un notaire. Unia reçoit une réponse tardivement. DPD serait prêt pour une rencontre et formule une longue liste de conditions à un premier entretien.

Le 15 avril 2021 : lettre ouverte de personnalités au CEO Schultze

Cent personnalités suisses sont solidaires des chauffeuses et chauffeurs de DPD et s'adressent à la direction dans une lettre ouverte. Ils demandent à DPD de « mettre fin à sa politique de l'autruche » et exigent que les livreuses et livreurs soient payés équitablement, que les droits syndicaux soient respectés et des négociations entamées avec le personnel.

Le 26 avril 2021 : sous-traitant mis dehors, les chauffeurs et chauffeuses attendent leur argent

Le personnel du sous-traitant ARG Transport Sàrl s'étant plaint, entre autres, de l'absence de versement de cotisations sociales par le sous-traitant et par DPD, le directeur opérationnel de DPD, Georg Burch, leur communique personnellement en ce lundi matin à 5h30 que ce sous-traitant, qui travaillait uniquement pour DPD, a été renvoyé séance tenante et qu'il n'y a dès lors plus de travail pour eux. A tous les livreurs et livreuses, dont certains avaient transporté des colis pour DPD pendant une décennie, M. Burch verse de la main à la main la somme de 3000 francs pour compenser une partie du salaire manquant, et s'engage à faire le nécessaire pour qu'ils trouvent une place chez un autre sous-traitant. Les chauffeuses et chauffeurs attendent toujours des montants considérables pour les salaires manquants, les cotisations sociales, les heures supplémentaires et le remboursement de frais. Ni DPD ni le sous-traitant n'ont daigné répondre à la lettre d'Unia.

Le 4 mai 2021 : les chauffeuses et chauffeurs de Bussigny (VD) remettent des revendications spécifiques

Sur mandat et pour donner suite à une large consultation du personnel du dépôt de Bussigny (VD), Unia remet une lettre demandant de négocier avec les gestionnaires locaux. Il est notoire qu'à Bussigny, on doit travailler beaucoup trop mais que les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées. L'une des principales revendications des chauffeurs et chauffeuses est de recevoir une fiche de paie à la fin du mois. DPD n'a pas répondu à ce jour.

Le 17 mai 2021 : PostCom va agir sur la problématique de la sous-traitance

La Commission fédérale de la poste (PostCom) annonce vouloir accorder à l'avenir une « attention particulière » à la problématique de la sous-traitance dans le secteur postal. La PostCom a prononcé une mesure de surveillance à l'encontre « d'un prestataire » (tout indique qu'il s'agit de DPD). Elle lui a demandé de renégocier toutes les conventions d'ici à la mi-septembre 2021 parce que « les conventions en question ne garantissent pas le respect par les sous-traitants des conditions de travail usuelles dans la branche ».

Le 18 mai 2021 : les employé-e-s de Saillon (VS) demandent des négociations

Sur mandat du personnel du dépôt de Saillon (VS), Unia envoie une lettre demandant des négociations. Les véhicules mal entretenus constituent un problème de taille. Par ailleurs, il est demandé qu'il soit mis fin immédiatement aux actes fortement antisyndicaux du responsable du dépôt. Ainsi, les travailleurs et travailleuses sont-ils observés de façon ostentatoire quand le syndicat est sur place. Aucune réponse de DPD jusqu'ici.

Le 18 mai 2021 : des travailleuses et travailleurs à Buchs (ZH) réclament le paiement de leurs heures supplémentaires

Sur mandat du personnel du dépôt de Buchs (ZH), Unia envoie à DPD une lettre sollicitant notamment le paiement des heures supplémentaires non rémunérées ainsi que la baisse du nombre des arrêts, pour protéger leur santé et pouvoir respecter la législation routière. Ils demandent toujours un 13^e salaire. Enfin, la falsification de l'enregistrement du temps de travail doit cesser immédiatement. Aucune réponse de DPD jusqu'ici.

Le 19 mai 2021 : les livreuses et livreurs de Möhlin (AG) passent à l'action

Sur mandat du personnel du dépôt de Möhlin (AG), Unia envoie une lettre demandant à DPD et aux sous-traitants concernés de négocier et faisant état dans le détail de leurs griefs et des revendications des chauffeurs et chauffeuses ainsi que des logisticien-ne-s. Les logisticien-ne-s réclament d'être mieux traités et sollicitent des mesures d'organisation du travail pour assurer la sécurité au travail et la protection de la santé, ainsi qu'une amélioration de leurs revenus. Les livreuses et livreurs doivent ainsi faire face à des centaines de milliers de francs d'heures supplémentaires impayées. Depuis peu, le temps de travail est enregistré, pourtant à la fin du mois le nombre d'heures ne correspond pas, la plupart du temps, au travail réellement effectué. Aucune réponse de DPD jusqu'ici.

Le 10 juin 2021 : intervention de parlementaires européens

Dans une lettre ouverte, 24 députés du Parlement européen exigent que le PDG de la société mère de DPD, GeoPost, mette fin immédiatement aux méthodes abusives de DPD. Les signataires sont issus de quatre fractions et de sept Etats différents.

Le 14 juin 2021 : à Giubiasco (TI), les employé-e-s se battent pour leurs droits

Unia envoie une lettre au responsable du dépôt de Giubiasco (TI) qui avait filmé, dans un acte d'antisindicalisme flagrant, des travailleurs et travailleuses discutant avec les secrétaires Unia sur le site. Il demande aussi que les pauses soient respectées et puissent être prises correctement. Comme dans toute la Suisse, rien que pour l'année dernière, les livreuses et livreurs de Giubiasco attendent le paiement d'une kyrielle d'heures supplémentaires non rétribuées.

Bilan en juin 2021 : de nombreux abus demeurent, DPD bloque les revendications des chauffeuses et chauffeurs

Jusqu'ici, le groupe DPD a donné aux travailleurs et travailleuses syndiqués et à Unia l'impression d'être une entreprise qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour se soustraire à ses responsabilités. À ce jour, il n'a été possible d'établir aucune discussion orientée vers une solution avec le CEO Tilmann Schultze, qui semble vouloir faire l'impasse sur le scandale de DPD et continuer à réaliser des profits sur le dos des employé-e-s. Les chauffeurs et chauffeuses, et les travailleurs et travailleuses de la logistique ne peuvent pas accepter cela. Ils et elles continuent de se battre et bénéficient d'un large soutien de la part des clients et de la société civile suisse. Chaque jour, ils et elles livrent des commandes aux quatre coins du pays pour des clients comme Nespresso, Ikea ou Manor.

Il n'y a pas d'enregistrement du temps de travail, les heures supplémentaires ne sont pas payées. Souvent, les travailleuses et travailleurs ne reçoivent aucune fiche de salaire, il y a du travail non déclaré, de nombreuses personnes font face à de graves problèmes de santé liés au travail. Souvent, pour ces personnes, il s'agit du premier emploi en Suisse. De plus, on fait comprendre aux travailleuses et aux travailleurs qu'ils perdront leur emploi s'ils se défendent.

Les chauffeuses et chauffeurs veulent que leurs droits et leurs intérêts soient reconnus, ils veulent s'asseoir à une table avec DPD et leur syndicat. On attend de DPD qu'il applique les lois en vigueur dans l'ensemble du système DPD et qu'il garantisse des conditions de travail dignes.